



Colmar, le 13 Juillet 2020

## CIRCULAIRE DE RENTRÉE LYCÉE TECHNOLOGIQUE

Chers Parents,  
Chers Élèves,

À compter du 2 septembre 2020, le Chef d'Établissement, les enseignants et tout le personnel du Lycée Technologique SAINT ANDRÉ seront heureux d'accueillir vos enfants pour une nouvelle année scolaire.

Les informations qui suivent vous permettront de préparer cette rentrée avec eux.

### *DATES DE RENTRÉE*

#### **Mercredi 2 septembre 2020**

2<sup>de</sup> du Lycée Technologique : 8 h 30 à 12 h

1<sup>re</sup> STMG – STL – ST2S : 13 h 00 à 16 h

T STMG – STL – ST2S : 14 h 00 à 16 h 30

merci de vous référer à la circulaire ci-jointe

L'emploi du temps normal s'appliquera à compter du **jeudi 3 septembre 2020** pour l'ensemble des élèves.

La Cafétéria fonctionnera à compter du **jeudi 3 septembre 2020**

### *COURS DANS L'ÉTABLISSEMENT*

***Il est rappelé*** que les élèves de 2<sup>de</sup>, 1<sup>re</sup> et Tale ont cours les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

### *HORAIRES*

08 h 00 : Cours

08 h 55 : Cours

09 h 50 : Récréation

10 h 05 : Cours

11 h 00 : Cours

11 h 50 : Cours ou repas

12 h 55 : Repas ou cours

13 h 50 : Cours

14 h 45 : Cours

15 h 40 : Récréation

15 h 55 : Cours

16 h 50 : Cours

17 h 45 : Fin des cours

## CONGÉS SCOLAIRES

TOUSSAINT :	du vendredi 16 octobre 2020 après les cours au lundi 2 novembre 2020 au matin.
NOËL :	du vendredi 18 décembre 2020 après les cours au lundi 4 janvier 2021 au matin.
HIVER :	du vendredi 19 février 2021 après les cours au lundi 8 mars 2021 au matin.
PRINTEMPS :	du vendredi 23 avril 2021 après les cours au lundi 10 mai 2021 au matin.
PONT DE L'ASCENSION	du mercredi 12 mai 2021 après les cours au lundi 17 mai 2021 au matin.

### IMPORTANT

La publication de ces dates devrait vous permettre d'organiser vos congés et vos vacances en conséquence.

**La Direction vous demande impérativement de ne pas anticiper les congés officiels.**

## PÉRIODES SCOLAIRES, BULLETINS, RÉUNIONS DE PARENTS

L'année sera découpée en **deux semestres** :

- **1<sup>er</sup> semestre** : de septembre 2020 à janvier 2021.
- **2<sup>a</sup> semestre** : de février 2021 à juin 2021.

Des relevés de notes intermédiaires vous parviendront en milieu de semestre.

Des rencontres parents-professeurs sont également prévues au courant de l'année.

## VOS INTERLOCUTEURS POUR LE SUIVI DE VOTRE ENFANT

Chef d'Établissement : **M. THOMAS**

Directeur Adjoint Lycée Général et Technologique : **M. PFERTZEL**

Responsable de Niveau LET : **Mme CISERI** - 03 89 86 29 08 – [a.ciseri@saint-andre.org](mailto:a.ciseri@saint-andre.org)

Assistante d'Éducation : **Mme SCHALLER** – 03 89 86 29 08 – [c.schaller@saint-andre.org](mailto:c.schaller@saint-andre.org)

Assistante d'Éducation : **Mme SCHOEN** – 03 89 86 29 21 touche 3– [v.schoen@saint-andre.org](mailto:v.schoen@saint-andre.org)

Professeur Principal.

## INFORMATIONS UTILES

Accueil LET (rue Bruat) : **03 89 86 29 08**

Accueil (rue Rapp) : **03 89 21 75 21**

Secrétariat (rue Rapp) : **03 89 21 75 09** – [college@st-andre.com](mailto:college@st-andre.com)

Comptabilité (rue Rapp) : **03 89 21 75 21** touche 4 – [m.bernard@saint-andre.org](mailto:m.bernard@saint-andre.org)

M. PFERTZEL: [a.pfertzelt@saint-andre.org](mailto:a.pfertzelt@saint-andre.org)

Mme CISERI : [a.ciseri@saint-andre.org](mailto:a.ciseri@saint-andre.org)

BDI / Orientation : 03 89 21 75 21 – [s.leseignoux@saint-andre.org](mailto:s.leseignoux@saint-andre.org)

### *DATES À RETENIR DÈS À PRÉSENT*

LANCEMENT DE L'ANNÉE PASTORALE	Jeudi 17 septembre 2020
MESSE DE RENTRÉE	Jeudi 17 septembre 2020
PHOTO DE CLASSE	Mercredi 30 septembre 2020
JOURNÉE PÉDAGOGIQUE	Vendredi 16 octobre 2020
MATINÉE DÉCOUVERTE 6 <sup>e</sup>	Samedi 14 novembre 2020
FÊTE DE LA SAINT ANDRÉ	Vendredi 27 novembre 2020
JPO LYCÉE GÉNÉRAL (rue Rapp)	Samedi 13 février 2021
JPO LYCÉE TECHNOLOGIQUE (rue Bruat)	Samedi 20 mars 2021

### *TENUE VESTIMENTAIRE*

Tout élève a le souci d'adopter une attitude compatible avec les valeurs et l'éthique que nous souhaitons promouvoir au sein de l'établissement.

L'élève porte une tenue adéquate, sans provocation, sans vulgarité, qui ne perturbe pas la collectivité et qui ne donne pas de soi une image négative.

La tenue vestimentaire doit donc être adaptée au lieu et à l'activité. **Le port du survêtement est exclusivement réservé aux séances d'EPS (entre autres par mesure d'hygiène). Le port d'un couvre-chef est interdit dans l'établissement.**

### *ENTRÉE ET SORTIE DES ÉLÈVES*

Les élèves entrent et sortent par le portail situé 8 rue Bruat, de 7 h 30 à 17 h 45.

Pour des raisons de sécurité, et afin de ne pas gêner la circulation, les élèves doivent entrer directement dans l'établissement et ne pas stationner devant le Lycée. Pour les mêmes raisons, à la fin des cours, ils quittent l'établissement sans s'attarder devant le portail.

### *GESTION DES ENTRÉES ET SORTIES DES LYCÉENS*

Sauf avis contraire des familles, les lycéens sont autorisés à sortir de l'établissement sur l'ensemble des heures creuses de la journée de cours, y compris après le temps du repas. Toutefois, sur les temps de récréation (*de 9 h 50 à 10 h 05 et de 15 h 40 à 15 h 55*), les sorties ne seront pas autorisées. L'établissement, en concertation avec les familles, pourra à tout moment revenir sur l'autorisation de début d'année, en cas de dysfonctionnement constaté.

### *CONTACTS PARENTS – PROFESSEURS*

Les familles pourront prendre contact avec les professeurs dès qu'une difficulté apparaîtra. Elles pourront également solliciter un rendez-vous auprès de Mme CISERI, responsable de Niveau, du Directeur Adjoint ou du Chef d'Établissement.

### *PUBLICATION*

Vous serez régulièrement informés de la vie de l'établissement par différents supports (*Ecole Directe*,

*Vie à Saint André, notre site Internet [www.st-andre.com](http://www.st-andre.com), ...*). Sur ces supports, des articles ainsi que des photos vous permettront de prendre connaissance des diverses activités vécues par vos enfants au sein de l'établissement.

### ***EMPLOI DU TEMPS, COMMUNICATION ET NOTES***

Chaque famille, chaque élève pourra à l'aide de ses **identifiants personnels**, consulter les notes, depuis le site web [ecoledirecte.fr](http://ecoledirecte.fr). Sont également à disposition les absences et les sanctions. Il est essentiel de se connecter régulièrement sur EcoleDirecte : les emplois du temps sont actualisés journalièrement en cas de modification.

La messagerie sera également utilisée pour les communications en provenance de la Direction et de la Vie Scolaire. La prise de rendez-vous lors des réunions parents-professeurs se fera sur ce portail. Les identifiants de connexion ne changent pas d'une année à l'autre. Pour les nouvelles familles, les identifiants seront transmis par courriel en septembre.

Pour les nouveaux élèves, ils seront remis par le professeur principal.

### ***LYCÉE 4.0***

En Seconde, la mise à disposition de l'ordinateur pour chaque élève se fera le jeudi 24 septembre. L'ensemble des manuels numériques est fourni par la Région Grand EST et l'établissement.

### ***MATÉRIEL SCOLAIRE***

Au lycée, il n'y a plus de liste de fournitures scolaires.

Les professeurs feront part, le jour de la rentrée, d'éventuelles exigences particulières.

### ***CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (C.D.I.)***

**Le CDI** situé au 19 rue Rapp sera ouvert aux élèves du Lycée Technologique. Les horaires d'ouverture vous seront communiqués dès la rentrée

Le CDI accueille tous les élèves désireux de lire, s'informer ou mener un travail de recherches.

### ***BUREAU DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (B.D.I.)***

**Mme LESEIGNOUX** (conseillère pour l'orientation) rencontre les élèves et les parents sur rendez-vous. Une permanence sera assurée régulièrement au Lycée Technologique.

### ***CAFÉTÉRIA***

Cf. circulaire jointe.

Concernant le rechargement du badge, les élèves ont la possibilité de créditer par internet ([www.PopAndPay.com](http://www.PopAndPay.com)), par chèque ou espèces auprès de Mme SCHALLER (Accueil LET).

### ***CASIERS INDIVIDUELS***

Des casiers individuels sont mis à la disposition des élèves. Pour la location annuelle de ces casiers, les élèves s'adresseront à Mme SCHALLER.

Tarif de location annuelle : **10 €**. Les élèves devront se procurer un cadenas.

Le Directeur tient à souligner combien il apprécie la participation des parents aux divers comités qui se mettent en place chaque année. Il remercie tous ceux qui ont déjà accepté ou accepteront de s'engager dans l'A.P.E.L., l'Animation Pastorale, le Conseil d'Établissement.

Dans l'Enseignement Catholique, les parents ne sont pas en dehors de l'école. Ils forment une des composantes de la communauté éducative.

*AUMONERIE*

Pour toutes informations sur nos activités pastorales, un seul numéro : 03 89 21 75 14.

Votre enfant peut préparer un sacrement au cours de sa scolarité (Baptême, Communion, Confirmation).